

ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE CENTRALE LYONNAISE

7, rue Grolée - LYON (2°)

C. Ch. Post. 19-95



TECHNICA DE GUERRE

N° 4

Janvier 1940

SOMMAIRE

Lettre du Président. — Etre des Chefs. — Chronique de l'Ecole.
— Chronique de l'Association. — Chronique des Groupes. —
Petit Carnet E. C. L. — Service Placement. — Changement
d'adresses et de situations.

LETTRE DU PRÉSIDENT

MES CHERS CAMARADES,

Il est bon de faire, parfois, un retour en arrière : ne serait-ce que pour se remémorer les leçons que peut donner le passé à ceux qui se souviennent. Ce faisant on peut être amené à comparer les réflexions juvéniles de jadis avec celles, plus austères, de l'âge mûr ; à opposer aux désirs de naguère, leur réalisation souvent décevante ; mais on s'aperçoit qu'il y a des espérances que l'on ne peut confronter, parce qu'elles sont immuables.

Pour cette incursion fructueuse dans un temps qui fut notre vie, il est bon d'avoir un guide. — Nos anciens avaient « le livre de raison » dont la tradition s'est à peu près perdue, hélas ! — Nous autres, E.C.L., nous avons « TECHNICA » qui est un guide excellent grâce auquel j'ai pu me remémorer ce que nous vous disions ici même, il y a un an. Or, beaucoup d'entre vous n'ont pas ce guide sous la main et ne peuvent par conséquent, lui demander de remettre, sous leurs yeux, notre Editorial de janvier 1939 que je viens de relire avec un peu de mélancolie. Permettez que j'en transcrive ici quelques lignes.

Le mot le plus souvent écrit ou prononcé à cette occasion, celui dont la répétition, dans les souhaits de Nouvel An, est l'indice d'une aspiration d'un désir obsédant est bien celui de Paix. La Paix, ce bien inestimable que l'on n'apprécie jamais autant qu'après l'avoir perdu, nous l'avons vu menacée en 1938 et sur le point de sombrer dans les affreuses convulsions d'une guerre dont l'esprit se refuse à imaginer la sanglante horreur. Cette victoire du bon sens, de la raison et de l'humanité, cet apaisement peut-être momentané et certainement précaire, souhaitons que 1939 les voit s'affirmer se fortifier, devenir pour tous les peuples une nécessité, une revendication impérieuse dont la force s'impose aux chefs de gouvernement et conditionne leurs actes.

Mais à ce qui n'est encore qu'un espoir, il faut bien convenir que la réalité s'oppose avec brutalité. Dans le monde entier les peuples se préparent fiévreusement à la guerre. En proie à une inconcevable folie, ils engluissent dans des travaux ruineux d'armement les richesses acquises par le travail de nombreuses générations en attendant le jour où, croyant avoir gagné une avance suffisante dans cette course aux armements, la coalition des états querelleurs et ambitieux afin d'asscurir ses conquêtes se jettera sur le groupe des états pacifiques, comme sur une proie. Pour ces derniers il n'est qu'un salut : tendre leur volonté, utiliser toutes leurs ressources en vue d'acquiescer et de maintenir une supériorité, qui en imposera à leurs adversaires et, ainsi, assurera la Paix. Exprimons donc le vœu que la France, revenue de ses dangereuses chimères, retrouve son ardeur au travail condition essentielle de sa sécurité et de sa prospérité.

Cette prospérité dont nous étions autrefois si légitimement fiers, nous devons non seulement exprimer le vœu platonique de son rétablissement, mais y coopérer de toutes nos forces. Certains indices, certains faits récents ont montré que la France, si elle le voulait bien, pourrait sortir de cet état humiliant de décadence où l'ont plongée la ruine de ses finances et le déclin de son économie. Il semble bien que nous soyons entrés dans une meilleure voie, souhaitons d'y persévérer au cours de cette année et de voir bientôt régner dans notre pays le bien-être pour tous et la sécurité dans le travail.

Qu'ajouterai-je à cette citation ? Certainement pas l'expression d'une satisfaction qui serait scandaleuse, parce que nous avons eu le pressentiment de l'agression dont nous sommes victimes ! Mais qu'il me soit permis de souligner que nous avons prévu le redressement magnifique dont la France a donné l'exemple au monde entier étonné ; qu'il me soit surtout permis de redire que l'éternelle espérance de la France a toujours été, est toujours : LA PAIX.

Certes, nous avons, comme beaucoup, appréhendé des horreurs qui ne se sont pas encore réalisées. Dieu veuille que ce ne soit jamais ! Mais nous ne pouvons pas ne pas penser aux sacrifices qu'il faudra consentir ; aux souffrances et aux privations auxquelles seront exposés, un jour ou l'autre, tant d'entre nous, combattants de première ligne, pour établir cette Paix absolue, définitive à laquelle nous aspirons tous.

C'est pourquoi, mes Chers Camarades, votre Président, en vous exprimant ici, pour vous et vos familles, ses souhaits les plus sincères pour cette nouvelle année, déjà si chargée d'inconnu, s'adresse plus particulièrement à ceux qui ont tout quitté pour répondre à l'appel du Pays en leur disant que sa pensée fraternelle les suit constamment

avec fierté et affection, faisant sans cesse à leur intention, avec tous ses collègues du Conseil d'administration, avec tous ceux aussi que l'âge ou les nécessités de la Défense Nationale retiennent à l'arrière, des vœux ardents de bonne santé, de chance, de patience et de bonne humeur, avec l'espoir que 1940 verra leur retour pour toujours au foyer familial où ils goûteront pleinement dans le bien-être et la sécurité les bienfaits de cette Paix que nous appelions déjà l'an dernier et qui sera bien leur œuvre.

P. CESTIER.

ÊTRE DES CHEFS

Je ne sais s'il vous arrive parfois — comme à moi-même — de penser au sort de ces adoléscentés dont la guerre a fait soudain des hommes et des chefs.

Sortis depuis peu de nos grandes Ecoles et fiers, à bon droit, d'un titre mérité par leur persévérance dans l'effort intellectuel, ils avaient eu en arrivant à la caserne le désir naturel d'obtenir dans la hiérarchie militaire, un rang digne de la fonction sociale à laquelle ils se savaient appelés. Le galon d'aspirant d'abord, l'épaulette de sous-lieutenant ensuite, devaient, dans leur dernière année de service, satisfaire cette légitime ambition.

Certains d'entre eux rendus à la vie civile avaient déjà commencé leur carrière professionnelle ; la mobilisation a trouvé les autres dans les régiments, où ils terminaient comme officiers de réserve leur stage militaire.

Jusqu'ici ils n'avaient connu on peut le dire, de l'état d'officier que les agréments. Dans leur ville de garnison, les exigences de la discipline et les mesquineries du service étaient compensées par toutes sortes d'avantages où l'amour-propre trouvait largement son profit. La guerre désormais va leur révéler une autre face de ce métier de chef dont ils ne connaissaient que les côtés séduisants ; elle va les confronter avec de rudes devoirs et de lourdes responsabilités.

Hier encore, avec l'insouciance de leur âge, ils jouissaient des belles années de la vie, et l'avenir leur apparaissait sous un aspect prometteur. Jetés brusquement dans l'action sous sa forme la plus brutale ils affrontent le danger avec un esprit de décision et un courage qui sont parmi les vertus traditionnelles de notre race.

Ne trouvez-vous pas émouvant et symbolique à la fois que ces jeunes gens — reproduisant d'instinct les gestes de leurs aînés — montrent dans les combats une naturelle bravoure et s'élèvent sans trop d'effort au niveau de ceux qui, avant eux, furent des héros et des chefs.

Un Chef : c'est-à-dire une Lumière qui guide, un Moteur qui donne l'impulsion, une Force qui soutient.

Un Chef véritable et complet c'est aussi, dans l'ordre des valeurs morales : un Caractère et une Conscience. Son exemple a un rayonnement, un dynamisme, une force expansive qui créent autour de lui la volonté d'action, exaltent le sentiment du devoir, raffermissent les courages : un Chef c'est par définition un Entraîneur d'hommes.

La guerre, avec ses péripéties dramatiques, offre aux âmes bien trempées maintes occasions de s'affirmer ou de se révéler. Mais la bravoure, si elle est, avec la connaissance approfondie de son métier, parmi les qualités essentielles du chef militaire, n'en est pas la seule ni, peut-être la plus difficile à pratiquer.

Le combat, en effet, exalte au plus haut degré l'esprit de sacrifice, ainsi que ce sentiment d'orgueil légitime du soldat, fier de sa force et qui veut vaincre à tout prix.

L'officier trouve un autre stimulant à son courage dans les témoignages d'admiration qu'il lui est donné de lire au fond des yeux de ses chefs et de ses soldats.

*Si tu savais, mon cher, comme l'on marche mieux
Sous la pistoletade excitante des yeux.*

affirme Cyrano de Bergerac à son ami Le Bret dans la pièce célèbre d'Edmond Rostand. Ces deux vers contiennent tout le secret de nombreux faits héroïques.

Or, l'héroïsme du combattant ne peut être qu'un acte momentané, accidentel, provoqué par les circonstances passagères de la lutte. La guerre moderne, si épuisante, a d'ailleurs imposé les « relèves ». Les héros, au cantonnement, redevenant des hommes avec tous les défauts de leur nature, et le Chef, dépouillé en quelque sorte de l'aurole qui l'idéalisait au combat se rend compte qu'il est parfois moins difficile d'être brave que de pratiquer des vertus et d'assumer des responsabilités plus terre à terre.

Ramené sur le plan des besognes administratives sans grandeur et des mesquines servitudes militaires, soucieux malgré tout de maintenir les nécessaires disciplines, éloigné moralement et matériellement de ses hommes par les différences de condition et de vie, que l'intimité de la tranchée avait momentanément atténuées, son rôle, sans cesser d'être délicat, perd une grande partie de son prestige.

En pareille situation, le vrai Chef sait conserver son autorité, tout en acquérant de nouveaux droits à la confiance et à l'affection déferente de ses subordonnés. Son action à leur égard est ferme, mais d'une fermeté qui se tempère de bienveillance et de bonté. Le vrai Chef aime à rester au contact de sa troupe, cherchant à connaître les besoins de tous et de chacun et n'y restant jamais indifférent, s'il ne peut toujours les satisfaire.

Le bien-être de ceux qui servent sous ses ordres est le souci constant d'un officier digne de sa fonction. Il ne croit pas indigne de lui d'apporter son attention aux détails de leur vie matérielle, et il ne jouit sans remords d'un peu de confort qu'après avoir assuré leur alimentation, leur couchage, etc., dans des conditions suffisantes. Il est équitable envers tous, sachant que l'injustice et le passe-droit engendrent dans les âmes simples un trouble douloureux et peuvent y produire de dangereux remous.

Enfin et surtout le Chef sait consentir volontairement à la discipline des sacrifices au moins équivalents à ceux qu'il exige de ses inférieurs.

Il fait cela par probité morale, par respect de soi, par souci de mériter l'estime de ses hommes et parce que, dans sa conception élevée du devoir, il sait la vertu souveraine de l'Exemple.

Compris de cette façon le rôle de Chef prend un relief et une beauté qui forcent l'admiration et éteignent la critique. Ce qu'il impose d'abnégation, de généreux oubli de soi à celui qui le pratique de cette manière élevée, droite et désintéressée, est largement compensé par la satisfaction intime du devoir accompli et les témoignages de compréhension, de déferente sympathie, voire d'affection qui lui viennent de ses subordonnés.

C'est ainsi, dans l'estime mutuelle des hommes de toutes conditions, appelés à collaborer pour la défense du pays que doit se préparer le rapprochement et l'entente des classes qui est un des buts de paix de tous les bons Français.

Pour les jeunes ingénieurs qui exercent un commandement militaire, quelque modeste qu'en soit l'importance, est-il une façon plus belle de servir que se préparer dès à présent à leur future mission sociale en coopérant à cette œuvre d'apaisement et de redressement!

CHRONIQUE DE L'ECOLE

Nous avons de bonnes nouvelles de notre cher Directeur, M. Lemaire, en convalescence dans le Midi. Avant son départ il a pu prendre un rapide contact avec l'Ecole et se convaincre que tout marcherait le mieux possible en son absence. Nous souhaitons qu'à son retour, vers le 15 janvier, il soit entièrement remis et puisse, sans trop de fatigues, se donner à notre Ecole qui lui doit tant.

Oubliant ses souffrances passées et nos inquiétudes, notre sympathique Directeur voudra bien cependant se souvenir que son accident nous a valu pour des temps meilleurs, la promesse d'une conférence contradictoire avec notre ami M^r Baudiot sur le sujet suivant : « Le code de la route a-t-il raison de dire qu'un automobiliste doit toujours rester maître de sa voiture ? ».

Les aménagements du Centre d'évacuation éventuelle de l'Ecole sont terminés, souhaitons qu'ils n'aient jamais à être utilisés.

Le lieutenant Clergue a été mis en affectation spéciale à la disposition de l'Ecole dont il reprendra la charge des services techniques dès la rentrée de janvier.

Le lieutenant-colonel Finet a repris son poste de secrétaire de la Direction.

Nous avons de bonnes nouvelles des élèves mobilisés de première, deuxième et troisième année qui, répartis dans différents groupements, se préparent à se montrer d'aussi bons Chefs Militaires qu'ils seront plus tard de bons Ingénieurs Chefs Civils.

CHRONIQUE DE L'ASSOCIATION

RÉUNION DU 10 DÉCEMBRE 1939

On ne pouvait évidemment pas envisager cette année une Journée de l'Ingénieur, ni un Banquet Annuel de l'Association, ni même une Assemblée générale proprement dite en raison du grand nombre de mobilisés empêchés d'y assister. Ce fut donc une simple réunion amicale qui se tint dimanche 10 décembre dans les salons du Restaurant Rivier, place des Terreaux, à Lyon, loin de toute présence officielle et de tout discours savamment préparé.

Ce dîner entre camarades n'en réunit pas moins soixante présents, dont un grand nombre en uniforme démontrant ainsi la vitalité de notre Association et l'attachement que lui portent ses membres qui, en dépit des charges et responsabilités militaires que certains ont à assumer, n'en oublient pas pour cela leurs devoirs de camaraderie E.C.L. On remarquait même parmi eux deux permissionnaires les camarades Montfagnon (1931) et Haimoff (1922), qui n'avaient pas hésité à nous consacrer un peu du temps précieux de leur permission.

Après un repas excellent dans sa simplicité, le Président Cestier prit la parole et en quelques mots retraça l'histoire de l'Association pendant ces trois premiers mois de guerre. Il fit appel à chacun pour qu'on n'oublie ni les difficultés financières auxquelles elle se heurte du fait de la guerre, ni les besoins des œuvres d'entraide qu'elle a entreprises. Le Trésorier Monnier lut ensuite un bilan provisoire établi en l'absence du Secrétaire administratif et de l'Expert-Comptable, tous deux mobilisés, après quoi l'on se sépara, heureux d'avoir retrouvé durant quelques heures l'atmosphère de camaraderie et d'amitié qui règne dans toute réunion E.C.L. et que les circonstances rendaient plus sensible et plus douce que jamais. Souhaitons que cette première réunion de guerre soit aussi la dernière et que l'an prochain nous puissions recommencer les Assemblées générales dans une France en paix, sans que se soit par trop allongé le palmarès qui constitue, hélas ! la douloureuse rançon de la gloire acquise par les E.C.L. sur les champs de bataille.

Étaient présents les camarades :

Plasson (1888) ; Gourgout (1896) ; Magnin (1897) ; Héraud (1899) ; Gaillard (1899) ; Guerrier (1906) ; Pétrud (1903) ; Claret (1903) ; Cestier (1905) ; Huvet (1905) ; Frecon (1905) ; Bral (1906) ; Capitaine Chevassu (1906) ; Giraudier (1908) ; Jaricot (1909) ; Genevois A. (1909) ; Bertholon (1910) ; Capitaine Gillet (1910) ; Mouterde P. (1910) ; Chaîne (1912) ; Bernard (1912) ; Sourisseau (1912) ; Capitaine Montamet (1912) ; Burdin (1913) ; Capitaine Chapellet (1913) ; Capitaine Guinand (1913) ; Jouffroy (1914) ; Capitaine Frèrejean (1914) ; Mouterde H. (1914) ; Moucot (1914) ; Bonetière (1914) ; Mizony (1914) ; Allard-Latour (1920 A) ; Carrel (1920 A) ; Degaud (1920 A) ; Bourgeois (1920 A) ; Gontard (1920 A) ; Claveau (1920 B) ; Capitaine Cochet (1920 B) ; Monnier (1920 N) ; Bertholon (1920 N) ; Deville (1920 N) ; Rittaud (1920 N) ; Bonnel G. (1921) ; Cantenot (1922) ; Soldat Haimoff (1922) ; Balay (1922) ; Cuvelle (1922) ; Capitaine Moine (1923) ; Laynaud (1923) ; Boisson (1923) ; Gauthier (1924) ; Lieutenant Goudard (1924) ; Deressy (1927) ; Payet (1927) ; Quenette (1928) ; Lieutenant Catton (1929) ; Lieutenant Montfagnond (1931) ; Tisno (1934) ; Delaborde (1935).

Excusés : Lumppe (1885) ; Bollard (1890) ; Skaetsmans (1920 B) ; Welter (1934).

Voici l'allocution du Président Cestier, les camarades voudront bien la lire attentivement, car elle rappelle en peu de mots les devoirs qui s'imposent à chacun dans les temps que nous traversons :

Mes chers Camarades

Comme bien vous le pensez, il ne pouvait être question cette année de tenir l'Assemblée générale de notre Association, de procéder au remplacement des conseillers arrivés à fin de mandat, pas plus que d'organiser notre banquet traditionnel où nous avons l'honneur de recevoir nos invités officiels et le plaisir de rencontrer nos amis, les présidents des Associations des anciens élèves des Grandes Ecoles. Votre Conseil a cependant jugé qu'il se devait d'organiser cette réunion (que je puis bien qualifier de « familiale » puisque nous sommes exclusivement entre E.C.L.) pour vous mettre au courant de la vie actuelle de l'Association un peu mieux qu'il lui est possible de le faire par notre Bulletin mensuel.

Le déjeuner qui va suivre sera relativement frugal, car il nous a paru qu'il ne serait pas décent de faire autrement. Nos camarades qui sont en ligne, si nombreux, seront les

premiers à se réjouir de la réussite de ce dîner de guerre qui témoignera à leurs yeux de la vitalité persistante de l'Association à laquelle ils appartiennent, qu'ils aiment, et seront heureux de retrouver après la tourmente plus vivante, sinon plus prospère que jamais. Vous ne voudriez pas que notre première pensée ne fût précisément pour ceux d'entre nous qui, en des postes très divers, à des grades qui vont du simple soldat à l'officier supérieur, montent la garde à nos frontières ou dans nos colonies, poursuivent le Boche dans l'air et sur l'eau avec un courage une abnégation et une volonté de vaincre dont je puis témoigner, car cela ressort avec une netteté indiscutable des nombreuses lettres que j'ai reçues. A tous ceux qui sont loin de nous j'envoie donc mon plus affectueux salut, le vôtre et les vœux les plus ardents que nous puissions exprimer à leur égard.

Je vous demande une pensée pieuse à la mémoire de notre camarade Pasquier (1927), ingénieur des Etablissements Dunlop, à Montluçon, décédé aux Armées récemment et qui est, à ce jour et à notre connaissance, la première et seule victime E.C.L. du cataclysme présent.

Quel que votre Conseil soit réduit à la portion congrue, il ne saurait être, comme je viens de vous le dire, question de procéder à des élections. Les « Rescapés » feront de leur mieux ; d'avance, ils réclament votre indulgence ne serait-ce tout d'abord que pour les excuser de ne pas vous présenter le rapport moral traditionnel. Espérons que l'an prochain, la guerre terminée, nous pourrions en établir un qui résumerait la période de paix vécue en 1939 et celle de guerre que nous allons vivre en 1940. Nous avons toutefois établi une situation financière provisoire que notre camarade Monnier, trésorier, va vous présenter et vous commenter dans un instant.

Puisque j'en suis arrivé à vous parler finances, permettez-moi d'insister auprès de vous sur la nécessité du paiement rapide et spontané des cotisations, évitant à l'Association les frais très onéreux d'encaissement et de rappel personnels. A ce sujet aussi, je ne puis que m'associer avec force à l'appel qui vous a été adressé dans notre dernier Bulletin. Il est bien certain que nous ne pouvons pas décemment réclamer une cotisation à ceux qui sont sous les armes sans galons ou avec peu de galons. Mais il est non moins certain qu'il est du devoir de ceux qui sont restés à l'arrière, et particulièrement dans les usines à des postes parfois importants et par conséquent bien rémunérés, il est non moins certain, dis-je, que pour ceux-là il est de leur plus élémentaire devoir de répondre à notre appel en payant une ou plusieurs cotisations supplémentaires suivant leurs moyens et leurs charges.

Nous avons fait un appel également en faveur de la caisse de secours. Je vous dois de le justifier en vous disant que si elle vous paraît riche en ce moment, c'est uniquement parce qu'elle a été vraiment trop pauvre jusqu'à présent, en vous disant encore qu'elle a des charges permanentes et que des appels lui sont faits fréquemment alors que les ressources habituelles de ses revenus : tombola, bal, quêtes, etc., sont taries. Montrez-vous généreux. L'altruisme est de rigueur en ce moment ; l'altruisme Ecéliste plus particulièrement. Suivez l'exemple de certains camarades dont je ne puis pas ne pas vous citer les noms : Lacombe, Tardy, Michalon, Pey, Suarez, Chamussy dont les dons généreux nous sont déjà parvenus accompagnés de mots plus qu'aimables.

Quel plus bel exemple de charité que celui qui nous a été donné par certains de nos camarades officiers nous demandant de venir en aide à quelques déshérités qu'ils ont dans leurs unités ! Vous savez déjà que nous avons répondu à leur appel. Des colis sont prêts à partir ; d'autres se préparent, mais je m'en voudrais de ne pas adresser ici des remerciements chaleureux à celles des dames Ecélistes qui ont si vite et si bien répondu à mon appel : Mmes Notaire, de Parisot, Verneau, B. Martin, Claret, Tardy, Jaricot, Héraud, Frantz, Cavat, Beauchêne, Lacroix, Mile Morel.

Je dois même vous dire qu'une jeune femme, M^{lle} Pavé simplement parce qu'elle a été invitée l'an dernier à notre bal dont elle a, je crois, gardé un bon souvenir, nous a spontanément envoyé des lainages dont nous ne saurions trop la remercier. Nous demandons des livres et des jeux de cartes surtout. Pensez-y.

Je veux maintenant vous dire deux mots de notre « Technica de guerre ». Ce n'est plus évidemment la belle revue qui faisait notre orgueil. Mais je pense bien que personne ne songe à lui demander plus que les circonstances ne le permettent. Je tiens à vous dire que nos remerciements doivent aller à Claret qui s'occupe de l'impression et de la composition de notre modeste Bulletin avec un dévouement qui doit toutefois trouver sa récompense comme je trouve moi-même la mienne, dans la lecture des lettres de nos camarades « aux Armées » qui tous, sans exception, nous disent leur plaisir lorsqu'ils reçoivent « T. D. G. ». A ce sujet, permettez-moi d'insister à nouveau sur la nécessité qu'il y a à ce que l'Association soit tenue au courant des changements de situations et d'adresses, des événements heureux ou malheureux qui peuvent survenir. Si nous étions

mieux informés, notre Service de placement qui a des offres d'emploi mais pas de candidats qualifiés à présenter, pourrait peut-être susciter des affectations spéciales parfaitement justifiées.

Je ne veux pas abuser de vos instants, mais je ne puis terminer sans vous dire quelques mots de l'Ecole. Vous savez l'accident grave survenu à notre cher et éminent Directeur M. Lemaire. Je suis heureux de pouvoir vous dire qu'il est en pleine convalescence et goûte un repos impérieusement nécessité par la violence du choc reçu. Je lui enverrai tout à l'heure l'expression des vœux que vous formulez tous, j'en suis sûr, pour son prompt et complet rétablissement.

L'Ecole continue à fonctionner bien entendu dans de fort mauvaises conditions, surtout pour la 2^e et la 3^e années dont à peu près tous les élèves sont partis ainsi que les professeurs ; la situation est normale en première année, et je dois vous signaler celle florissante de l'année préparatoire où nous avons eu, cette année, 51 admissions, ce qui démontre combien la campagne de recrutement à laquelle nous nous sommes associés était nécessaire et combien nous avons de raisons pour croire, malgré les événements, à l'avenir toujours plus brillant de notre chère vieille Ecole.

AUX DAMES ÉCELISTES

L'appel de l'Association n'a pas été vain.

Nous remercions Mmes : Frantz, Cavat, Jaricot, Claret, Tardy, Mlle Morel, Mmes Héraud, Pavé, Lacroix, Beauchêne, Cordier, Chamussy, Caillet, Cestier et Morel qui toutes nous ont apporté, parfois à plusieurs reprises, des lainages, des jeux de cartes, etc....

Comme nous l'avons faite connaître, l'Association a mis également à la disposition des DAMES ECELISTES, de la laine, quelques-unes sont venues en chercher, le stock n'est pas épuisé.

AUX MOBILISÉS

Vous ne sauriez croire combien nous sommes sensibles aux marques d'attachement que vous nous donnez en nous écrivant. Comme vous l'a dit le Président Cestier, c'est notre meilleure récompense pour le travail que nous donne « Technica de Guerre ».

Pour en être convaincus, il vous suffirait de voir, cachés dans un coin, les réactions de Cestier entrant dans son bureau présidentiel où l'attend un paquet de lettres. Tout d'abord son visage s'éclaire, il est heureux, les E.C.L. sont fidèles dans leurs amitiés, mais, peu à peu il devient inquiet, de la main il interroge son abondante chevelure, il se dit : « **Quand pourrai-je leur répondre ?** » Il grogne. Mme Jaqueton ou les malheureux conseillers qui se sent égarés au siège en subissent les conséquences puis, comme cela se passe généralement le samedi, il finit par se dire : « **Au fait, j'ai tout l'après-midi et même demain dimanche** ».

Avec plaisir il se met à l'ouvrage. Ses correspondants saccrureront peut-être d'autant plus ses réponses qu'elles ne sont pas toujours... faciles à lire. Le paquet des lettres reçues diminue, celui des réponses augmente suivant le principe des vases communicants.

Voici la dernière faite, une bon sourire l'illumine et, mon Dieu, il s'en va en espérant bien qu'il y en aura un peu plus la semaine suivante.

Nous avons reçu des nouvelles de : Yves Réal (1932), Voland (1924), Bellemine (1924), Garnier (1923), Choffel (1910), Grange (1933), D'heur (1925), Tchoumacoff (1926), Chaffraix (1933), Desfonds (1930), Laurengon (1926), Comparat (1935), Janoray (3^e année), Chamoux (1936), Berthillier (1927), Dubost (1926), Gille (1922), De la Bourdonnaye (1933), Lassaing (1939), Bissuel (1934), De Chavannes (1922), Allardon (1931), Chamoux (1933), Celard (1931), Celard (1922), Villemint (1922) France Lanord (1938), Suarez (1914), Branciard (1920 B), Vincent (1923), Pouradier-Duteil (1921), Chambon (1922), Pey (1906), Rivoire (1925), Audra (1934), Tardy (1923), Rousseau (1934), Vermorel (1936), Espenol (1928), Trompier (1923), Cachard (1922).

Par Mme Durillon, nous avons eu des nouvelles de son mari (1923), Petrod (1903) nous a donné des nouvelles de son fils (1937).

Nous renouvelons à tous nos camarades la demande que nous leur avons déjà faite de nous faire connaître les changements d'affectation, promotion, récompenses et tous événements pouvant leur survenir ou survenir à un de nos camarades. La modestie empêchant beaucoup d'entre vous de le faire, nous comptons sur leurs amis.

Le Conseil a décidé que tous les mobilisés seront considérés comme membres actifs de l'Association et que « Technica de Guerre » leur sera régulièrement adressé, nous ne pouvons pas dire leur arrivera toujours. Faites inscrire tous ceux que vous connaissez et qui n'étaient plus membres de l'Association.

N'hésitez pas à nous demander de vous adresser les numéros de « Technica » qui ne vous seraient pas parvenus.

Des mobilisés il ne sera pas exigé de cotisation. Ils jugeront eux-mêmes ce que leur situation civile ou militaire leur permet de faire. Nous avons d'ailleurs la joie de dire que beaucoup d'entre eux n'ont pas attendu cet appel et ont spontanément payé leur cotisation.

Pour éviter toute confusion, donner, S.V.P., votre année de promotion dans votre correspondance.

LES AFFECTATIONS SPÉCIALES

Pour les ingénieurs il faut considérer les soldats, les sous-officiers, les officiers.

Les soldats des classes « disponibles », c'est-à-dire postérieures à la classe 1934, ne peuvent, qu'exceptionnellement, être mis en affectation spéciale dans les usines d'aviation, de matériel antichars et d'armement.

Les soldats et sous-officiers du service armé n'appartenant pas à la deuxième réserve sont dans le même cas. Ceux de la deuxième réserve ou du service auxiliaire peuvent être appelés en usine plus facilement, surtout s'ils sont dans les centres mobilisateurs ou dans les dépôts de l'intérieur.

Les officiers supérieurs ayant moins de 50 ans et les officiers subalternes de moins de 45 ans ne peuvent être rappelés, eux aussi, qu'à titre très exceptionnel.

Nous devons préciser, pour répondre à quelques demandes, que notre Association ne peut demander elle-même des affectations spéciales ; seuls, les employeurs le peuvent. Mais nous ne manquons pas de signaler, lorsque nous les connaissons, les aptitudes spéciales de nos camarades qui peuvent être demandés en affectation spéciale à ceux de ces employeurs qui ont recours à notre Service de Placement.

Les demandes d'affectation spéciale sont faites sur un état modèle A, en nombre d'exemplaires variable suivant les cas. Cet état indique :

- Nom et prénoms.
 - Bureau de recrutement.
 - Date et lieu de naissance.
 - Classe de recrutement.
 - Classe de mobilisation.
 - Service armé ou auxiliaire.
 - Grade.
 - Centre mobilisateur.
 - Profession.
 - Temps d'exercice de cette profession.
 - Adresse militaire actuelle exacte.
- Tout renseignement omis risque de causer un retard considérable à l'acheminement de la demande faite.

ORGANISATION DES CENTRES D'INSTRUCTION DES ASPIRANTS

Le décret du 4 octobre 1939, réglant l'avancement à titre définitif en temps de guerre, a prévu que les sous-lieutenants de réserve à titre définitif sont recrutés parmi les aspirants provenant des centres d'instruction d'aspirants.

Le décret du 18 novembre 1939 a, d'autre part, créé le grade d'aspirant d'active pour certains sous-officiers qui sont formés dans des centres d'instruction analogues.

L'instruction (N° 1035-3/E.M.A.-E. du 23 novembre), que nous reproduisons ci-après, a pour but de fixer le statut des différentes catégories d'élèves susceptibles d'être admis dans ces divers centres.

Article premier. — Pendant la durée de la guerre, les aspirants sont formés dans des « centres d'instruction d'aspirants » (C.I.A.).

Art. 2. — Des centres fonctionnent en principe auprès des écoles militaires ou d'application du temps de paix.

Art. 3. — Ils reçoivent les différentes catégories d'élèves suivantes :

1° Militaires récemment incorporés (jeunes soldats, engagés ou récupérés des classes de la disponibilité et de la première réserve) :

Catégorie A. — Anciens élèves des écoles de l'article 31 déclarés aptes au grade de sous-lieutenant de réserve.

Catégorie B. — Jeunes soldats appelés ou engagés et récupérés titulaires du brevet de P.M.S.

Catégorie C. — Jeunes soldats appelés ou engagés et récupérés admis à la suite d'un concours passé à l'issue des cours dans les « groupements spéciaux ».

2° Militaires des réserves et militaires de l'active liés par contrat n'appartenant pas aux catégories précédentes et sous-officiers de carrière :

Catégorie D. — Disponibles et réservistes (gradés ou non) des formations des armées ou de l'intérieur particulièrement qualifiés pour recevoir cette instruction (admission sur titres).

Catégorie E. — Militaires de l'armée active, gradés ou non, liés par contrat, et sous-officiers de carrière appartenant aux formations des armées ou de l'intérieur : 1° réunissant trois ans de services, dont au moins six mois de grade de sous-officier (catégorie E1) ; 2° ayant moins de trois ans de service (catégorie E2) (sur proposition de leurs chefs hiérarchiques).

Art. 4. — Les catégories B et C peuvent être fusionnées dans le même groupement d'instruction.

Les catégories A, D, E forment, en principe, chacune des pelotons d'instruction distincts.

Art. 5. — Les candidats de la catégorie A sont nommés aspirants au moment de leur admission au peloton.

Ceux des catégories B, C, D et E2 sont nommés aspirants de réserve à l'issue du peloton s'ils passent avec succès les épreuves de l'examen de sortie.

Ceux de la catégorie E1 sont nommés dans les mêmes conditions aspirants de l'active ; de plus, ils sont inscrits sur la liste d'aptitude pour le grade de sous-lieutenant à titre temporaire et promus à ce grade dès qu'ils prennent un commandement aux armées.

Art. 6. — Le statut des militaires de la catégorie A est déterminé par l'instruction du 15 avril 1936 (B. O. 72 bis, articles 106 et suivants).

Art. 7. — Le statut des militaires des catégories B et C est déterminé par l'instruction du 15 avril (B. O. 72 bis) à la rubrique « Pelotons d'élèves officiers de réserve » articles 149 et suivants.

Art. 8. — Le fonctionnement des pelotons où sont admis les militaires des catégories D et E est analogue à celui des pelotons de la catégorie B. Seul le mode de recrutement diffère.

Les instructions de détail concernant les admissions à chacune des séries de cours des catégories D et E seront données par une dépêche particulière.

Une autre circulaire précise les conditions dans lesquelles fonctionnera la première série de cours d'élèves-aspirants des catégories D et E qui commencera le 15 janvier. Cette circulaire dit que les candidats doivent tous être volontaires et remplir une demande spéciale (Modèle 8 bis). Elle définit encore les conditions de transmission de ces demandes au Ministre, à qui elles devront parvenir avant le 15 décembre. Nous supposons que ce terme n'affecte que les demandes faites en vue de la première série de cours. D'autres demandes seront certainement provoquées pour les séries de cours qui suivront. Il est dit que les candidats devront, avant leur arrivée dans les écoles, avoir bénéficié de leur permission normale.

Enfin la même circulaire désignant les candidats de la catégorie D, qui est celle qui comprend le cas d'un certain nombre de nos camarades, dit que :

Les intéressés seront choisis parmi les militaires des réserves, gradés ou non, provenant des formations de la zone des armées ou de l'intérieur. Ils devront être particulièrement qualifiés pour devenir des chefs en raison de leur manière habituelle de servir, de leurs titres (diplômes universitaires ou diplômes des grandes écoles publiques ou privées, etc.) et de leur aptitude au commandement. Ils devront, en principe, appartenir à la disponibilité ou à la première réserve.

INGÉNIEUR E. C. L.

Des Ingénieurs Diplômés de l'Ecole Centrale Lyonnaise ne font pas suivre sur leur papier à lettre, cartes, etc... le titre d'Ingénieur de l'indicatif E.C.L. Pourquoi ? Tous doivent avoir à cœur leur origine. Tous doivent être honorés par le titre E.C.L. qui aura d'autant plus de valeur que ceux d'entre nous qui se sont particulièrement distingués dans l'industrie, les recherches, les sciences, etc... rendent hommage à l'Ecole Centrale Lyonnaise de la formation première qui leur a été donnée en se glorifiant de leur titre E.C.L.

CAISSE DE SECOURS ET COTISATIONS SUPPLÉMENTAIRES

La Caisse de secours s'est enrichie de 5.635 frs et nous avons reçu 800 frs à titre cotisations supplémentaires grâce à nos camarades : Lacourbat (1882), Tardy (1923) ; Groupe de Paris : Michalen (1911) ; Groupe de Mâcon : Frantz (1904), Mital (190), Pèy (1906), Suarez (1914), Laurent Devalors (1922), Barrière (1935), Giraudier (1908), Lallemand (1903), Pasquat (1908), Charvolin (1911), Chamussy (1922), Ferrat (1913), Berger (1920 A), Escoffier (1920 A), Bourdin (1927), Thollon (1883), Peguin (1921), Richelmy (1914), Maurin (1921), Clerget (1932), Francillon (1932), Morel (1933).

Deux camarades ont tenu à conserver l'anonymat.

C'est pour ne blesser aucune modestie que nous ne donnons pas le montant de chaque souscription, nous savons que tous ont fait suivant leur capacité, nous leur renouvelons nos très sincères remerciements.

CHRONIQUE DES GROUPES

GROUPE DE LYON

A 19 h. 30 se trouvent réunis autour du Président Cestier : Claveau (1920 B), secrétaire du groupe de Lorraine, à Lyon du fait des hostilités ; Villard (1927) ; Chainé (1912) ; Burdin (1913) ; Jouffroy (1914) ; Allard-Latour (1920 A) ; Jaricot (1909) ; Claret (1903) ; Mme Claret seule s'était jointe à son mari. Arrivent pour le café : Mouterde (1920 A) ; Gauthier (1920 A) ; Rittaud (1920 N) ; Berthelon (1920 N) ; Kamm (1921) ; Quenette (1928) ; Bret (1907) ; Biancard (1920 A).

La France en armes est représentée par le maréchal-des-logis Monnier (1920 N) ; le lieutenant Goudard (1924) et le capitaine Charvier (1920 A), premier permissionnaire de détente qui participe à notre réunion.

Une table de bridge s'organise mais sans Monnier qui retient, dès à présent, des partenaires pour le 5 janvier.

Le mouvement est donné, mais comme dirait l'adjudant de semaine : « J'ai vu beaucoup de fidèles de nos réunions qui n'y étaient pas ». Ce sera pour la prochaine fois.

Prochaine réunion : vendredi 5 janvier, 19 h. et 20 h. 30, Café Morel.

GROUPE DE PARIS

La première réunion de guerre du Groupe de Paris a eu lieu le 17 décembre et a réuni à déjeuner : Bothenod (1901) ; Ecuteille (1901) ; Monnet (1902) ; Morand (1903) et deux de ses fils ; Sagnimorte (1882) ; Frantz (1904) et Mme ; Mantas (1904) ; Joubert (1904) ; De Cockborne (1905) ; Lambert (1906), Mme et Mlle ; Espié (1906) ; Rousselle (1907) et Mme ; Roussel (1908) et Mme ; Lafage (1920) et Mme ; Mielle (1912) ; Kœhler (1912) ; Mignot (1920) ; Baudin (1922) ; Moine (1923).

Excusés : Bouvier (1894) ; Ducroiset (1901) ; Raymond (1901) ; Scheer (1922).

Une collecte, faite à l'issue du déjeuner, permet au Groupe E.C.L. parisien d'adresser une somme de 1.000 fr. à la Caisse de Secours.

Prochaine réunion du Groupe, dimanche 14 janvier, à 12 h. 30, Restaurant « Le Moulin du Berry », 9, rue de Berri.

MIGNOT (1920 A).

GROUPE DE MARSEILLE

Dubout (1897), Mcnnot (1895) donnent un bel exemple de dévouement dont l'Association leur est sincèrement reconnaissante. Ils seront l'un ou l'autre présent chaque premier mardi du mois à partir de 18 h. 30, à la Brasserie du Chapitre, place du Chapitre, à Marseille.

Ils espèrent que de nombreux camarades se grouperont autour d'eux. Première réunion : mardi 2 janvier.

GROUPE DES ALPES

A l'apéritif, nous avons eu le plaisir d'avoir la visite de notre camarade Armand (1922), en permission de détente. Il est quelque part entre Rhin et Moselle. Nous échangeâmes avec lui des nouvelles de tous. Le Groupe le remercie d'avoir bien voulu lui consacrer quelques instants. Dîner agréable, où l'on parla d'un coup de téléphone de Bois (1925) à Touzain pour lui demander s'il venait à la réunion. Il y avait deux jours que la réunion avait eu lieu !! Sans commentaires.

Depuis la dernière réunion nous avons eu des nouvelles de Dutel (1921), il est à Valence ; Chamoux (1923) est descendu en permission au début de décembre, et notre camarade Gueroux (1933) est en affectation spéciale à Lyon.

Etaient présents : Beauchêne (1920) ; Cavat (1920) ; Lacroix (1920) ; Armand (1922) ; Armand (1913) (il était aux réunions d'octobre et de novembre) ; Delaborde (1935) ; Barrière (1935).

Excusé : Touzain (1921).

DELABORDE (1935).

GROUPE DE LA LOIRE

Malgré les événements, le Groupe de la Loire, d'accord avec tous les mobilisés, avait tenu à reprendre les réunions habituelles.

Un appel avait été lancé à cette occasion, et quelques camarades seulement se rendirent au nouveau siège du Groupe.

Etaient présents : Mme Carrot, MM. Bodoy (1904), Claudinon (1914), Carrot (1920 N), Kharachnick (1920 N), Roux (1920 B).

Excusés : Paradis (1907), Marcieux (1912), Prévost (1927), Mme Péron, lieutenant Mandier (1926) aux armées, lieutenant Chamoux (1936) aux armées, Grange (1933) aux armées.

Le camarade Roux donne des nouvelles du sympathique secrétaire mobilisé aux armées, Mandier, qui écrit :

« Je suis le popotier, et je peux organiser certains bans qui font la joie et donnent de l'entrain. Le moral est excellent »... Félicitez Carrot d'avoir repris le manche, et dites-lui qu'il en a pour 7 ans d'après nos pronostics ».

On ne saurait trop regretter la gaieté du camarade Mandier dont il a fait preuve dans la dernière sortie. Espérons le revoir avant 7 ans. Cette loi existait autrefois, mais a été remplacée par une loi plus douce.

Le lieutenant Chamoux écrit :

« Je regrette de ne pouvoir être des vôtres... Pour le moment nous sommes... après avoir participé aux opérations de... en septembre. Le moral est excellent, le régiment intact et nous attendons de « leur rentrer dedans » à moins que ce ne soit la révolution chez eux. »

Ces intéressantes nouvelles nous font souhaiter que ceux qui sont aux armées nous écrivent ? La poste militaire est à tarif réduit ? Nous ne manquerons pas de leur faire part de l'activité du Groupe.

Enfin il a été décidé de se réunir à nouveau le dernier samedi de janvier.

Sur ces entrefaites un type ayant son masque en bandouillère entre en g... B... d'L... Eteignez les lumières. Il y avait une alerte. Nous finîmes notre petit verre, et lentement nous nous sommes éclipsés dans les rues sombres, pour aller retrouver nos familles, poursuivis pas les consignes de la Défense Passive... consignes plus terribles que celles que les anciens de 1914 ont connues... même au Front.

30 Novembre 1939 (11 h. 30)

P. S. à la réunion du 17 Novembre 1939

Allo ! Allo !... C'est nous :

Lieutenant Delas (1928),
Lieutenant Mandier (1926),
Maréchal-des-logis Vincent (1923),
Carrot (1920),
Roux (1920),

qui arrivons avec un peu de retard. Nous sommes au Café de la Paix et nous attendons.

Avec une joie qui se comprend bien nous avons pu serrer les mains de ceux qui étaient partis depuis plusieurs mois et dont le moral fait honneur à nos Armées. Nous ne saurions trop remercier nos Poilus du front de venir nous voir et nous faire un peu respirer cet air sain et viril qui fait la force de notre Patrie et mettra en fuite, comme une volée de corbeaux, tous les « Heil Hitler ». Nous avons appris un tas de belles choses, que la censure ne nous laisserait pas passer, même celle d'un nouveau système de faire de bons dîners arrosés du meilleur champagne du pays.

A bientôt d'autres coups de téléphone comme ceux-ci et vivent nous Poilus E.C.L. !
ROUX (1920 N).

Prochaine réunion : samedi 27 janvier, Café de la Paix, 1, place de l'Hôtel-de-Ville, à Saint-Etienne.

GROUPE DROME-ARDÈCHE

Pral (1896), bien secondé par Gauthier (1926), convoque tous les E.C.L. Drôme-Ardèche pour samedi 6 janvier, 20 h. 30, à la Brasserie Alsacienne, faubourg Saint-Jacques, à Valence. Nous souhaitons qu'ils se retrouvent très nombreux.

GROUPE DE LA COTÉ D'AZUR

Si le Président Cestier se plaint avec raison du peu de fidélité à l'Association de certains Cheminots, c'est avec joie que nous constatons de réconfortantes bonnes volontés. Bardi (1928), Délégué du Groupe, étant mobilisé, Ellia (1895), secondé par Bruyas (1891), tous deux non seulement Cheminots mais même Cheminots retraités, prend en mains la convocation de ses camarades Nigois.

Quelle leçon pour de nombreux jeunes qui, se croyant définitivement casés, rompent égoïstement toutes relations avec leurs camarades. Nous n'en remercions que plus chaleureusement Ellia et Bruyas.

Réunion mensuelle du 7 Décembre 1939

La première réunion de guerre du Groupe a eu lieu le jeudi 7 décembre. Tous les camarades de Nice, non mobilisables en raison de leur âge, étaient présents :

MM. Degoul (1886) ; Bruyas (1891) ; Bourdaret (1893) et Mme ; Ellia (1895) et Mme ; Noblat (1896) ; Revillon (1897) ; Guibert (1910).

Le Délégué du Groupe, notre camarade Bardi (1928), est mobilisé comme lieutenant d'artillerie. De nombreux camarades étant également mobilisés, le Groupe leur serait reconnaissant de lui envoyer de leurs nouvelles en donnant leur adresse.

Le groupe envisage de créer un centre d'accueil pour les camarades mobilisés des autres régions, qui pourraient être appelés à séjourner sur la Côte d'Azur.

Les réunions ont lieu le premier jeudi de chaque mois, de 15 à 17 heures, au nouveau siège : « Café de Lyon », 33, avenue de la Victoire, Nice.

GROUPE DE MACON

Pour se venger de ne pas figurer sur l'« Annuaire » et de ne pas être mentionné dans « Technica de Guerre », le Groupe de Mâcon envoie 500 francs à la Caisse de Secours. Geste élégant et à imiter.

Nos remerciements n'en sont que plus vifs.

GROUPE BOURGUIGNON

GROUPE D'ALGER — NORD-AFRIQUE

GROUPE LORRAIN

GROUPE DU LANGUEDOC

Dame Anastasie a certainement dû s'acharner sur la correspondance de ces groupes car depuis la mobilisation nous n'avons pu insérer aucun compte rendu. Nous espérons qu'ils se réuniront pour échanger des vœux de Nouvel An, c'est d'ailleurs le vœu que nous formons pour eux.

PETIT CARNET E. C. L.

Nous rappelons à nos Camarades que nous leur serons reconnaissants de nous signaler les événements qui intéressent la famille E.C.L.

NOS JOIES

Naissances

Nous sommes heureux de vous faire part de la naissance de :

Marie-Claude THIMON, fille de notre camarade de 1926 et sœur de Michel, Hubert et Marie-Antoinette.

André-François GORLIER, fils de notre camarade de 1922.

Françoise DUTEL, fille de notre camarade de 1921.

Alain DEVILLE fils de notre camarade Jean (1920 N) et frère de Gérard, Marie-Céline et Bruno.

Jean-Pierre DAVOINE, fils de notre camarade de 1929 et frère de Jacques et Monique.

Danielle PIFFAUT, cinquième enfant de notre camarade de 1925.

André-Louis THION, fils de notre camarade de 1933.

Mariages

Roger VERMOREL (1936), sous-lieutenant d'artillerie, nous fait part de son mariage avec Mlle LISICH LE BERRE.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée en l'église de Notre-Dame-des-Fontaines, à Pontrioux (Côtes-du-Nord).

Notre camarade Félix SORLIN (1897) nous fait part du mariage de son fils André avec Mlle Marie-Louise JOUFFRAY.

Notre camarade Paul GUINAND (1913) nous fait part du mariage de sa fille, Madeleine, avec M. Marc ROUGEOT, ingénieur E.T.P.

Nous adressons à tous les jeunes époux et à leurs parents nos meilleurs vœux et nos plus sincères félicitations.

NOS PEINES

Décès

BRACHET Henri (1884)

Nous avons appris avec peine le décès de notre camarade Henri BRACHET, survenu à Paris. BRACHET avait fait sa carrière dans l'Electricité et a été notamment Directeur de la Compagnie d'Éclairage Electrique du Secteur des Champs-Élysées et Directeur de la Compagnie Parisienne de Distribution d'Electricité. Nommé Directeur honoraire de cette dernière Compagnie, il n'avait pu rester inactif et était Ingénieur-Conseil et Expert.

Nous renouvelons à son frère Aimé Brachet, ingénieur des Arts et Manufacture, et à sa famille nos sincères sentiments de condoléances.

La Famille E.C.L. a été endeuillée par la mort de :

GIRAUD Alfred (1923)

Nous apprenons le décès de :

Mme MICOUD, mère de notre camarade Albert Micoud (1925) ;

Mme LORON, mère de notre camarade Louis Loron (1902) ;

M. VIGNAL, père de notre camarade Léon Vignal (1933) et d'Auguste Vignal (1928) décédé ;

M. Louis ROLLET, père de notre camarade Raymond Rollet (1936).

Nous adressons à nos camarades frappés dans leurs affections nos plus sincères sentiments de condoléances.

SERVICE PLACEMENT

C'est avec la plus grande satisfaction que nous constatons que nous n'avons pratiquement pas de demande de situation à pourvoir. Est-ce à dire qu'il n'y a pas d'Ingénieur E.C.L. à la recherche de situation, nous ne le croyons pas. Il est fort probable qu'ils ne se font pas connaître.

OFFRES D'EMPLOI

690 — 29 novembre 1939. — L'Atelier de Construction de Lyon recherche des Ingénieurs dégagés de toutes obligations militaires, actifs et ayant de l'autorité, capables de diriger des ateliers d'usinage et d'emboutissage d'obus.

Adressez les demandes à l'Etablissement, 4, rue Bichat, en y joignant un curriculum vitæ détaillé.

691 — 1^{er} décembre 1939. — Le service technique de l'Aéronautique recrute, à titre temporaire, Ingénieurs et Techniciens de la métallurgie. Connaissances exigées doivent permettre l'étude et la vérification des plans et calculs. Salaire du contrat collectif de la métallurgie pouvant aller de 1.500 à 4.000 francs, suivant capacités et références.

Adressez demande avec tous renseignements à l'Association, qui transmettra.

CHANGEMENT D'ADRESSES ET DE SITUATIONS

- 1897 SORLIN Félix, Directeur de la Société M.A.R. S., Vrigne-aux-Bois (Ardennes).
1921 DESHAIE Lucien, 17, rue Anatole-France, Joué-lès-Tours (I.-et-L.).
1910 DESCHAMPS, Directeur de l'Usine à Gaz, à Grasse (Alpes-Maritimes).
1905 FRECON Etienne, 5, rue du Docteur-Robatel, Lyon.
1914 MIZONY Gabriel, 1, rue Laurencin, Lyon.
1920 A CLECHET Jean, 8, rue de Strasbourg, Grenoble (Isère).
1910 MOUTERDE Paul, 71, route de Strasbourg, Caluire (Rhône).
1905 BERTHIER Louis, Directeur Société Immobilière de la Station Baignéaire de Beauvalon-sur-Mer, à Beauvalon-sur-Mer (Var).
1901 DUCROISSET Georges, 35, rue de la République, Les Andelys (Eure).
1905 DE COCKBORNE Robert, 35, rue de la République, Les Andelys (Eure).
1906 PEY, Lieutenant-Colonel, Commandant d'Armes de la Place de Vienne (Isère).
1925 RIVOIRE Georges, Lieutenant, 8^e Batterie, 44^e R.A.M.D., Dépôt d'Artillerie n° 5, à Orléans (Loiret).
1913 HAAS, Lieutenant du Génie, Commandant d'Etape n° 11, par Groupe de Subdivision, Avignon (Vaucluse).
1890 BOLLARD, Commandant le centre de renseignements D.A.T., Lyon-Croix-Rousse.
1931 ALLARDON, Maréchal-des-Logis, 102^e Batterie, Dépôt d'Artillerie n° 14, Quartier de la Doua, Villeurbanne.
1906 CHEVASSU, Capitaine, 64^e Section d'Electriciens de Campagne, St-Claude (Jura).
1922 DE CHAVANNES, 33^e Groupe, 90^e Batterie, Heyrieux (Isère).
1936 VERMOREL Roger, Sous-Lieutenant, 103^e Batterie, Dépôt 13, à Issoire (Puy-de-Dôme).
1938 DUSSAP Auguste, E.O.R., 36^e Brigade-Ecole Militaire d'Artillerie de Poitiers (Vienne).
1938 BECHETOILLE Albert, E.O.R., 36^e Brigade-Ecole Militaire d'Artillerie de Poitiers (Vienne).

- 1933 MILLON Paul, E.O.R., 36^e Brigade-Ecole Militaire d'Artillerie de Poitiers (Vienne).
1938 PERRIN Albert, E.O.R., 36^e Brigade-Ecole Militaire d'Artillerie, de Poitiers (Vienne).
1933 FRANCE-LANORD, Aspirant, C.D.A.A. n° 2, à Messigny, près Dijon (Côte-d'Or).
1914 BILLARD Raymond, Sergent, Centre de Rassemblement des Permissionnaires, 3^e Cie d'Escorte, Avignon.
1933 THION Georges Lieutenant, 2^e Régiment d'Artillerie Coloniale, 111^e Batterie d'Instruction. — Réserve Générale de Dépôt d'Artillerie 34, à Grenoble.
1930 GULTZGOFF Wladimir, Conducteur, 37^e Cie Auto D.C.R., 2^e Peloton.
1936 COLONA Paul, Brigadier à l'E.M. du 108^e R. A.
1921 HAAS Georges, Cie Radio 75.
1926 DUBOST Pierre, Lieutenant, 2^e Batterie, 47^e R.A.D.
1926 MARTIN Simon, E.M. 2^e Groupe, 47^e R.A.D.
1924 VOLAND Jean, Lieutenant au P. A. 706^e Compagnie.
1922 GILLE Edmond, Capitaine adjoint, 5^e Groupe, 202^e Régiment d'Artillerie Coloniale.
1927 BERTHILLIER René, Maréchal-des-Logis, 3^e Batterie, 2^e Régiment Artillerie Coloniale.
1936 CHAMOIX André, Etat-Major 230^e R. A.
1928 GARNIER Henri, Maréchal-des-Logis, 76^e Cie, P.A.D.
1925 RAFFIN, Brigadier secrétaire, Etat-Major 2^e Groupe, 19^e R.A.D.
1923 PIONCHON Edouard, Lieutenant, 2^e Batterie, 162^e R.A.P.
1925 DHEUR Jean, Lieutenant, 7^e Batterie, 3^e Groupe, 16^e R.A.D.A.
1933 GRANGE Louis, Brigadier, 1^{re} Batterie, 16^e R.A.D.A.
1921 POURADIER-DUTEIL, Capitaine, commandant la 16^e Batterie du 16^e R.A.D.A.
1920 N RUMILLY Jean, Lieutenant, Cie de Génie de Parc D. C. A.
1925 PERNET Gabriel, Lieutenant, 278^e Cie d'Aérostier.
1925 IMELIODON Aimé, Lieutenant, 278^e Cie d'Aérostier.
1920 B DOYEUX Pierre, Lieutenant, Détachement n° 1, 60^e Cie, 14^e B.O.A.
1934 ROUVEURE Henri, Sous-Lieutenant, 10^e B.A.C., 2^e Régiment d'Artillerie de Montagne.
1931 TINLAND Henri, Lieutenant, S.A.M. 423.
1922 VILLEMINOT, 22^e Régiment Colonial d'Artillerie Légère.
1921 PEGUIN Albert, Lieutenant, Etat-Major de la Division.
1926 LAURENÇON Paul, Lieutenant, Etat-Major des Forces Aériennes.
1926 BONTRON Joseph, Etat-Major des Forces Aériennes.
1905 BONNEL Pierre, Capitaine, 2^e Groupe, 114^e R.A.L.
1922 MASSAUX Pierre, Lieutenant, 2^e C. R., 114^e R.A.L.
1929 DACLIN Paul, Maréchal-des-Logis, Etat-Major, 2^e Groupe, 114^e R.A.L.
1922 ROCHAS, Capitaine, 11^e Batterie, 4^e Groupe, 114^e R.A.L.
1923 DUC, Maréchal-des-Logis-Chef, 6^e Batterie, 114^e R. A. L.
1924 BELLEMIN, Capitaine, Etat-Major de la D.C.A. de l'Armée.
1929 PLANTE Roger, Maréchal-des-Logis, 4^e Batterie, 162^e R.A.P.
1924 NOVE Raymond, Lieutenant, Section Photo.
1931 RAMBAUD Auguste, Maréchal-des-Logis, 9^e Batterie, 3^e Groupe, 54^e R.A.D.
1933 DE LA BOURBONNAYE, Etat-Major, 3^e Groupe, 54^e R.A.L.D.
1932 ALLOIX René, Lieutenant, Escadron motorisée, 91^e G.R.D.I.
1922 GORLIER Alfred, Etat-Major, 6^e Groupe, 258^e R.A.L.D.
1921 MICHEL Pierre, Maréchal-des-Logis-Chef, 6^e C. R., 258^e R.A.L.D.
1923 FORAT Henri, Capitaine, Etat-Major, 2^e Groupe, 58^e Régiment d'Artillerie.
1931 CELLARD Victor, Lieutenant, Etat-Major, 6^e C. R., 258^e R.A.D.
1922 CELLARD Lucien, Lieutenant, 3^e Batterie, 58^e R.A.D.
1910 CHOFFEL, Capitaine, 3^e Batterie, 27^e R.A.C.D.
1930 MOUCHEROUD Pierre, Brigadier, 174^e Batterie, 402^e R.D.C.A.
REVENANT, 1^{re} Batterie, 1^{er} Groupe, 405^e R.D.C.A.

- 1933 BOULLE, Maréchal-des-Logis, 1^{er} Groupe, 405^e R.D.C.A.
- 1891 DUPONT Robert, Capitaine commandant la 590^e Compagnie Auto Q. G.
- 1937 PETROD Charles, Sous-Lieutenant, Compagnie Télégraphique.
- 1922 DESCHAMPS Albert, Groupe D.C.A, d'Outre-Mer, 33^e Bataillon, 405^e Régiment d'Artillerie.
- 1935 VILLEMAGNE André, Sergent, Compagnie Hors-Rang, 8^e B.M.
- 1932 LEPETIT René, Cie d'Echelons, 11^e Bataillon de Chars de Combat.
- 1923 JOUVE Georges, Brigadier, Centre de Réparation du Train n° 5.
- 1923 VINCENT Georges, Maréchal-des-Logis, 17^e Batterie, 262^e R.A.L.P.
- 1913 CHAPELLET Charles, Capitaine commandant la Compagnie du Génie L. 5.
- 1931 COUNITCHANSKY Michel, B.H.R., 192^e Régiment Artillerie Lourde à Tracteur.
- 1936 CHARDINY Camille, Maréchal-des-Logis, B.H.R., 192^e Régiment d'Artillerie Lourde.
- 1935 COMPARAT, Sous-Lieutenant, 5^e Batterie, 2^e Groupe, 148^e R.A.L.
- 1930 DESFOND Henri, 5^e Batterie, 2^e Groupe, 193^e R.A.L.
- 1928 ESPENEL Paul, Maréchal-des-Logis, 7^e Batterie, 374^e R.A.L.
- 1923 DURILLON, Lieutenant, 7^e Batterie de repérage.
- 1934 BISSUEL Jean, 11^e Groupe, 405^e R.D.C.A.

Camarades :

Nous ne pouvons pas faire de rappels individuels dont un trop grand nombre ne rejoindraient pas leurs destinataires.

Nous ne pouvons pas faire faire les encaissements habituels par la poste : cela nous coûterait trop cher.

Et cependant il nous faut l'argent de vos

COTISATIONS

Envoyez-le nous sans plus tarder

85 frs au Compte Chèque Postal 19-95 Lyon

**La Solidarité Eceliste ne
doit pas être un vain mot**

Que ceux qui le peuvent payent les COTISATIONS
SUPPLÉMENTAIRES que nous avons déjà demandées
pour compenser celles de ceux qui ne peuvent pas.

RAMENEZ A L'ASSOCIATION

Vos Camarades de Promotion, Amis ou Relations
qui s'en sont détachés.

Plus nous sommes nombreux plus nous sommes forts

RAPPELEZ-VOUS QUE :

vous pouvez verser à votre Ecole et à votre Association
un pourcentage, variable d'après le genre de votre industrie,
de la taxe d'apprentissage.

Le concours que vous leur apporterez ainsi
ne vous coûtera rien.

Consultez le numéro d'octobre 1938 de TECHNICA
ou demandez-nous des renseignements.

PENSEZ AUSSI

A LA

CAISSE DE SECOURS

PROCHAINES RÉUNIONS

GROUPE DE LYON

Café MOREL, Salon du 1^{er}. — Casse-croûte à 19 h. — Réunion à 20 h. 30 :

Vendredi 5 Janvier

Vendredi 2 Février

GROUPE DE PARIS

Restaurant du Moulin du Berry, 9, rue de Berri. — Déjeuner à 12 h. 30 :

Dimanche 14 Janvier

GROUPE DE MARSEILLE

Brasserie du Chapitre, place du Chapitre, Marseille. — Réunion à 18 h. 30 :

Mardi 2 Janvier

GROUPE DES ALPES

Café des Deux Mondes, place Grenette, Grenoble. — Réunion à 19 heures :

Mercredi 17 Janvier

GROUPE DE SAINT-ÉTIENNE

Café de la Paix, 1, place de l'Hôtel-de-Ville, St-Etienne. — Réunion à 16 heures :

Samedi 27 Janvier

GROUPE DROME-ARDÈCHE

Brasserie Alsacienne, Faubourg Saint-Jacques, Valence. — Réunion à 20 h. 30 :

Samedi 6 Janvier

GROUPE COTE-D'AZUR

Café de Lyon, 33, avenue de la Victoire, Nice. — Réunion à 15 heures :

Samedi 6 Janvier